

**UNITE D'ENSEIGNEMENT (UE)**

Catégorie :

Section :

Année :

Intitulé de l'UE :

Langue(s) d'enseignement :

Coordonnées du service et/ou de l'enseignant responsable :

Adresse

CP  Ville

TEL.

Mail

Nombre d'heures de cours :  Nombre de crédits :

Niveau du cycle :  et période :

Position dans le cursus :

Cadre européen de certification :

Caractère obligatoire ou au choix individuel dans le programme ou option de l'étudiant :

**Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme**

L'unité vise à former l'étudiant à :  
communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe (C2) ;  
mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à son activité de comptable (C3) ;  
analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique (C4)

Liste des UE prérequis et corequis :

Prérequis :

Corequis :

Autres connaissances ou compétences prérequis :Description des objectifs et des contenus de l'UE :

Maitriser le vocabulaire comptable et fiscal.  
Présenter, analyser et enregistrer le contenu des documents comptables fondamentaux tels que les factures, notes de débit et de crédit, extraits de compte.  
Connaître les obligations des assujettis.

Etablir la déclaration TVA et justifier la concordance comptable.  
Etablir le bilan, le compte de résultats et son affectation.

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement :

Notions fondamentales de comptabilité  
La TVA et ses implications comptables  
La théorie illustrée d'exemples est développée en classe et les exercices sont à résoudre par les étudiants préalablement à leur correction.

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE :

Évaluation écrite. Notions fondamentales de comptabilité générale 3 ECTS, TVA 2 ECTS

Acquis d'apprentissages sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE :

A l'issue de cette unité d'enseignement l'étudiant sera capable, dans le cadre d'une comptabilité de base, de

- C2 7 expliquer et commenter les documents relevant de la comptabilité et la TVA.
- C2 10 Structurer sa pensée et s'exprimer en utilisant le vocabulaire professionnel .
- C3 11 Tenir la comptabilité sur base des pièces justificatives et conformément à la législation en vigueur.
- C3 12 Etablir les comptes annuels, les documents fiscaux.
- C4 17 S'assurer de la cohérence et de la pertinence des données.
- C4 18 Vérifier la conformité des documents aux exigences légales.

Description des sources, des références et des supports (indiquer ceux obligatoire et ceux suggérés):

Sources

ANTOINE J., DEHAN RM., DENDA UW C., Traité de comptabilisation, de Boeck édition 2011.  
BERNAERTS Y., BROUCKAERT J., WERNIERS R., Almanach TVA 2014, Editions Standaard.  
CAPODICI J., NIESSEN W., Comprenez votre comptable, Edition professionnelle 2004.  
CEULEMANS M., Apprendre la TVA, L'Édition professionnelle, édition 2014.  
DELEMBRE E, HONORE G., MERCIER S., VANSTEEGER V., Comptabilité Pratique, Editions Kluwer 2004.  
VANDERSTICHELEN B., TVA Le nouveau Guide Pratique 2010, Corporate copyright.

Le cours est accompagné d'un syllabus complet

Revue professionnelle

Pacioli  
Fiscologue

Sites internet

[www.bnb.be](http://www.bnb.be)  
[www.fisconet.be](http://www.fisconet.be)  
[www.ipcf.be](http://www.ipcf.be)  
[www.iec.ab.be](http://www.iec.ab.be)  
[www.oecbb.be](http://www.oecbb.be)

Supports obligatoires : Syllabus pour chacune des deux activités